

<b>Section Bac</b>	<b>Comptabilité</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Organisation des entreprises et éléments de management</b>		
<b>Niveau</b>	1	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	40	<b>Pré requis pour</b>	Néant
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	4

### Objectifs du cours – finalités particulières

- acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion de l'entreprise ;
- s'initier aux méthodes contemporaines d'organisation et de gestion des entreprises ;
- porter un regard critique sur l'évolution des systèmes de gestion des entreprises ;
- appliquer les concepts et les méthodes à un cas pratique de gestion.

### Programme du cours

- ◆ acquérir les concepts fondamentaux afin de caractériser :
  - ◆ le rôle de l'entreprise en tant qu'agent économique et groupement humain ;
  - ◆ les types d'entreprises en fonction de critères économiques, juridiques et sociaux ;
  - ◆ l'environnement de l'entreprise (du local à l'international) et les relations inter-entreprises (concurrence, émergence des groupes, ...)
  - ◆ la culture d'entreprise ;
  - ◆ le projet d'entreprise ;
- ◆ mettre en évidence et critiquer les structures de pouvoir dans l'entreprise, notamment :
  - ◆ l'organisation du système d'information et de communication ;
  - ◆ les modèles de prise de décision et les outils d'aide à la décision ;
- ◆ d'analyser et de porter un regard critique sur les méthodes contemporaines de gestion des principales fonctions en identifiant notamment :
  - ◆ l'esprit, la démarche et les actions de marketing ;
  - ◆ la typologie, l'organisation et l'évolution du système de production ;
  - ◆ les enjeux de la logistique, la gestion des achats et des stocks ;
  - ◆ la politique en matière de ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l'emploi ;
  - ◆ l'adaptation aux impératifs de qualité ;
- ◆ appréhender la logique des choix financiers de l'entreprise ;
- ◆ appliquer les concepts et les techniques utilisés à un cas pratique simple de prise de décision.

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises,*

- d'analyser les structures, le mode d'organisation et les aspects de la gestion en se référant aux principes fondamentaux de management ;
- de présenter un rapport circonstancié mettant en évidence :
  - a) le type d'entreprise ;
  - b) les structures de pouvoir et de décision ;
  - c) les méthodes de gestion